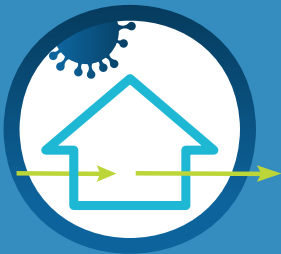


VOUS DÉMÉNAGEZ EN CETTE PÉRIODE DE PANDÉMIE?



COVID-19 : Guide des bonnes pratiques sanitaires à adopter lors d'un déménagement



Bon an, mal an, des centaines de milliers de Québécoises et de Québécois déménagent, faisant souvent appel à la famille et aux amis pour leur prêter main-forte.

Si vous êtes dans cette situation cette année, prenez les dispositions nécessaires pour protéger votre entourage et vous-même contre le virus de la COVID-19.

Avant de vous engager dans un déménagement, prenez connaissance des recommandations gouvernementales suivantes visant à limiter la propagation du virus :

- Si votre déménagement n'est pas essentiel, privilégiez le renouvellement de votre bail actuel.
- Si vous devez absolument déménager, embauchez une compagnie de déménagement accréditée qui appliquera les mesures de prévention sanitaire décrétées par le gouvernement.

- Si vous devez faire le travail vous-même, limitez ou même évitez l'aide de parents ou d'amis. Et surtout, suivez les bonnes pratiques sanitaires, notamment :



- **Évitez de porter les mains à votre visage;**



- **Lavez-vous les mains régulièrement durant 20 secondes;**



- **Si vous tousssez, faites-le dans votre coude;**



- **Gardez une distance de 2 mètres avec votre entourage.**



Avant le déménagement

- Informez-vous auprès de votre propriétaire de l'état de santé récent des locataires précédents. Si une personne qui réside ou résidait dans votre futur logement a souffert des symptômes de la COVID-19, contactez le service Info-Santé 811 afin d'explorer les solutions possibles;
- Vérifiez avec la compagnie de location de camions ou celle de déménagement que le camion de déménagement a été désinfecté avec une solution hydro-alcoolique;
- Assurez-vous d'avoir en main une bonne quantité de produits pour le nettoyage;
- Planifiez la séquence des actions de manière à ce que le principe de « distanciation sociale » soit toujours respecté durant votre déménagement;
- Déposez les plus petits objets à l'entrée du logement pour limiter les allées et venues dans les pièces;
- Nettoyez et désinfectez avec une solution hydro-alcoolique les surfaces fréquemment touchées : les meubles, électroménagers, poignées de porte, etc.;
- Préparez le plus de boîtes possible avant le déménagement en ayant soin d'appliquer les précautions sanitaires lors de la manipulation des objets;
- Convenez du moment de la prise de possession du lieu avec l'ancien locataire ou le propriétaire afin d'éviter que se croisent les deux groupes le jour du déménagement.



Pendant le déménagement

- Si vous présentez des symptômes de la COVID-19 le jour du déménagement, reportez-le et appliquez les mesures prescrites par la Santé publique;
- N'acceptez pas l'aide d'une personne qui présente des symptômes de la COVID-19;
- Rappelez dès le début aux personnes présentes l'importance d'appliquer les mesures d'hygiène décrétées par les autorités gouvernementales; pour ce faire, confiez à une personne le rôle de « gardienne des règles d'hygiène »;
- Évitez d'être plusieurs dans une même pièce;
- Respectez la règle de distanciation physique de 2 mètres avec tout le monde, qu'il s'agisse de déménageurs ou de proches, et ce, tant à l'intérieur du logement que dans les aires de passage et les ascenseurs (deux personnes maximum) d'un immeuble;
- Utilisez des sangles pour le déplacement des gros appareils afin de respecter les mesures de distanciation et du même coup, les pratiques sécuritaires reconnues;
- Portez des gants en prenant soin de respecter les consignes suivantes :
 - Retirez les gants avant d'entrer dans l'habitacle du véhicule et déposez-les dans un sac ou un contenant refermable;
 - Lavez vos mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydro-alcoolique chaque fois que vous retirez vos gants;
 - Au besoin, remettez vos gants une fois sorti(e) de l'habitacle du véhicule;
- Confiez les animaux domestiques à une personne qui s'occupera d'eux hors du logement;
- Avant de quitter définitivement votre logement, nettoyez les pièces vides et désinfectez avec une solution hydro-alcoolique les poignées de porte, par respect pour le prochain occupant;
- Privilégiez la réception de factures électroniques pour éviter la manipulation de papier.

Après le déménagement... on emménage



- Nettoyez et désinfectez les pièces avec une solution hydro-alcoolique, et portez une attention particulière aux surfaces fréquemment touchées : meubles, électroménagers, poignées de porte, etc.;
- Attendez un minimum de 24 heures avant de vous départir des boîtes vides;
- Ne secouez pas le linge sale et lavez tous les tissus, tels draps, serviettes et vêtements, à l'eau chaude avec le détergent à lessive habituel;
- Accordez une attention particulière à la désinfection de la salle de bain (murs, lavabo, toilette, baignoire).



Pour plus d'information, consultez :

- Le [site gouvernemental sur le coronavirus](#)
- Le [site Web de l'Institut national de santé publique](#)
- Le [Registre des détenteurs de licence](#)
- L'information sur un [déménagement sécuritaire pour un travailleur](#)
- Des conseils pour le [choix d'un déménageur](#)
- Des conseils pour un [déménagement sécuritaire](#)
- Les [recommandations intérimaires concernant les déménageurs](#)

